

PROJET DE
FONCTIONNEMENT DE L'U.L.I.S
en réseau.

Marie-Edmée STOKIS
Lycée Georges Guérin
Neuilly sur Seine

SOMMAIRE

I. Présentation de l' U.L.I.S

II. Projet de l'U.L.I.S en réseau

III. Index : sigles

IV. Après l'ULIS

I Présentation de la classe ULISPro du Lycée Georges Guérin, Neuilly-Sur-Seine.

Mon parcours

Professeur des Ecoles, j'ai tout d'abord enseigné en école maternelle et primaire, en classe de perfectionnement et en Impro dans l'Académie de Versailles. Depuis ma première année d'enseignement (1978), j'ai toujours intégré un enfant porteur de handicap dans ma classe.

J'ai préparé mon CAEI (Diplôme d'enseignant spécialisé) lorsque j'enseignais en classe de perfectionnement. J'ai choisi comme sujet de mémoire : l'intégration des adolescents en milieu scolaire, car cela n'existait pas du tout à cette époque (1985). Ensuite, j'ai passé quelques années en tant qu'enseignante et responsable de l'école dans un IMPRO, tout en essayant d'intégrer certains adolescents en classes de collège.

En 1994, j'ai été contactée par la direction diocésaine du Nord (je vivais et travaillais, à l'époque, à Versailles) pour ouvrir une classe intégrée spécialisée de niveau collège à Hazebrouck, Académie du Nord, qui est devenue UPI en 1995 avec son officialisation au BO.

Après l'U.P.I. collège, il fallait l'U.P.I. lycée. Ma première expérience a eu lieu au lycée Saint-Martin à Roubaix, où j'ai enseigné de 2004 à 2015. C'est à cette occasion que j'ai pu expérimenter le fonctionnement de ma classe U.L.I.S en réseau.

Puis, à la rentrée 2015, désirant revenir dans ma région d'origine, j'ai intégré le lycée Georges Guérin.

Fonctionnement :

L'U.L.I.S Pro du lycée Georges Guérin accueille à la rentrée 2016 12 élèves âgés de 15 à 20 ans, arrivant de collège, d'U.L.I.S collège, de SEGPA ou d'EREA.

Chaque jeune a un projet individualisé, en fonction de son âge, de ses besoins et de ses compétences.

Chaque élève a un emploi du temps différent. Il est scolarisé en U.L.I.S et suit des cours en inclusion dans d'autres classes du lycée, en enseignement général ou en enseignement professionnel.

Les inclusions en formation professionnelle pourraient aussi avoir lieu dans d'autres établissements en mettant en place une **ULIS en réseau** (cf II).

Ces inclusions hebdomadaires peuvent varier de 6 à 30 heures par semaine, et elles peuvent avoir des objectifs différents, en fonction du projet du jeune.

De plus un travail en partenariat se fait pour certains jeunes avec différents établissements tels que des SESSADPro des CMP, des hôpitaux de jour ou de toute autre structure ou suivi.

Lorsqu'il est en U.L.I.S, l'élève poursuit un apprentissage des acquisitions scolaires en fonction de son niveau, reçoit un soutien sur les cours suivis en inclusion et prépare son projet professionnel et son avenir : sa future vie d'adulte.

Tous les ans, au mois de juin, les élèves d'U.L.I.S effectuent un stage en entreprise de 4 ou 5 semaines.

Parallèlement à cela, chaque élève peut faire un ou plusieurs stages dans l'année, en milieu ordinaire ou en milieu spécialisé.

De plus, un système de temps partagé (ou alternance) peut être mis en place : soit le jeune passe 1, 2 ou 3 journées par semaine en entreprise, afin de préparer la mise au travail et le reste du temps est scolarisé en U.L.I.S, soit il effectue un stage de 4 à 5 semaines chaque trimestre.

Lorsque le jeune quitte l'U.L.I.S, plusieurs solutions s'offrent à lui : soit poursuivre des études en quittant l'ULIS, soit intégrer le monde du travail (Entreprise, ESAT ou Entreprise Adaptée), soit poursuivre une formation complémentaire en alternance en CFA ou en CFAS, par le biais d'un contrat d'apprentissage afin de passer un CAP ou un CAP adapté, quelque soit le domaine choisi.

La classe d'U.L.I.S. est une classe à part entière, comme toute autre classe du lycée.

Les élèves suivent le même règlement et ne sont pas considérés comme des élèves « à part ».

Il règne dans cette classe une très bonne ambiance (avec parfois des moments difficiles), les jeunes sont solidaires et leurs relations sont basées sur une grande tolérance et l'acceptation de la différence. Il y a de vrais échanges entre tous et une cohésion de groupe.

De même il existe de nombreux projets de classe en cours ou à venir tels que :

- La lecture suivie (étude de romans).
- L'atelier initiation à la philosophie.
- La revue de presse, l'ouverture au monde.
- La PSE (Prévention, Santé, Environnement) qui prépare à la vie d'adulte.
- Les sorties ou voyages pédagogiques.
- Le projet « les ULIS au Panthéon ».
- La pastorale.
- La participation aux projets ou pèlerinages du lycée.

L'image de l'U.L.I.S. au sein du lycée est tout à fait positive. Il existe une réelle communication entre les élèves des autres classes et les élèves d'U.L.I.S, ainsi qu'une solidarité et un partage de la vie au quotidien, que cela soit lors de temps forts, comme le pèlerinage au Mont-Saint-Michel, le pèlerinage sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, les visites d'expos ou sorties aux théâtre ou les moments où ce sont les jeunes d'autres classes du lycée qui viennent en « inclusion » en ULIS.

II Le projet de l'ULIS en réseau

Les jeunes de l'ULIS peuvent avoir des projets de formation professionnelle très différents, autre que la vente et l'accueil : tels que les métiers de la restauration, du service, de l'horticulture, de la maintenance, de l'aide à la personne, du secrétariat, de la boulangerie, des métiers du bâtiment, de l'entretien des locaux... (La liste n'est pas exhaustive.)

Ainsi, en fonction du profil du jeune, nous pourrions envisager divers partenariats :

- Tout d'abord avec des Lycées Professionnels de l'Enseignement Catholique, tels que le lycée Sainte Thérèse à Paris pour les métiers de la restauration ou le lycée Saint Philippe à Meudon pour les métiers de l'horticulture ou de la menuiserie, avec qui nous sommes déjà en contact ; il serait intéressant de poursuivre la recherche pour pouvoir travailler avec d'autres établissements.
- Ensuite avec les entreprises ou ESAT qui pourraient avoir pour certains jeunes un rôle de tuteur, ce qui, ainsi, développerait des aptitudes pratiques, professionnelles et sociales.
- Eventuellement avec des IMPRO, où les jeunes de l'ULIS pourraient bénéficier de formations professionnelles dispensées par des éducateurs techniques spécialisés.
- Pour élargir le champ des possibilités de formation, peut-être serait-il intéressant de se rapprocher aussi de lycées Professionnels publics ?

Il ne s'agit que de premières propositions de pistes de réflexion, mais il est certain que l'ouverture de l'ULIS du lycée Georges Guérin vers d'autres horizons lui permettrait, dans le cadre de la restructuration, d'évoluer de façon harmonieuse.

III Index :

ULIS : Unité Localisée pour l'inclusion Scolaire

UPI : Unité Pédagogique d'Intégration.

CAP adapté : Certificat d'Aptitude Professionnelle Adapté.

CFA : Centre de Formation d'Apprentissage.

CFAS : Centre de formation d'Apprentissage Spécialisé.

ESAT : Entreprise Spécialisée d'Aide par le Travail.

EA : Entreprise Adaptée.

SEGPA : Section d'Enseignement Professionnel Adapté.

CMP : Centre Médico Psychologique.

SESSADPro : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile.

EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté.

APR : Agent Polyvalent de Restauration.

MBC : Maintenance des Bâtiments et Collectivités.

IV Que sont devenus les jeunes, sortant de l'ULISPro, avec qui j'ai travaillé ces onze dernières années :

- Nicolas : Nicolas a quitté l'U.P.I. à l'âge de 18 ans, afin d'intégrer un IMPro, ce qui paraissait plus adapté à son projet. Il travaille maintenant dans un ESAT, en atelier de conditionnement.

- Stéphanie : Stéphanie a quitté l'U.P.I. à l'âge de 20 ans. Elle est actuellement embauchée en CDI dans un supermarché.

- Mathilde : Mathilde a quitté l'U.P.I. à l'âge de 21 ans. Elle est actuellement en CFAS MHL et en contrat d'apprentissage pour passer un CAP Adapté APR.

- Sylvain : Sylvain a quitté l'U.P.I. à l'âge de 20 ans. Il a intégré un ESAT en restauration.

- Clémence : Clémence a quitté l'U.P.I. à l'âge de 21 ans. Elle est actuellement embauchée en ESAT en atelier entretien du linge.

- François : François a quitté l'U.P.I. à l'âge de 20 ans. Après une année de formation complémentaire et de stage au SISEP, il a intégré un ESAT en restauration.

- Alexandre : a quitté l'UPI à l'âge de 21 ans après avoir obtenu le BEP Métiers du Secrétariat. Il est actuellement embauché en entreprise adaptée en secrétariat, comptabilité.

- Valentin : Valentin a quitté l'U.P.I. à l'âge de 21 ans. Il est actuellement embauché dans une banque en secrétariat sur un poste protégé en milieu ordinaire, en CDI.

- Franck : Franck a quitté l'U.P.I à l'âge de 20 ans. Il a suivi une formation en alternance dans un CFAS pour passer un CAP MBC. Il est employé par une mairie.
- Laura : Laura a quitté l'U.P.I. à l'âge de 19 ans. Elle a effectué une formation complémentaire, dans le cadre du dispositif « Horizon », afin d'intégrer un CFAS. Elle est agent d'entretien dans une crèche.
- Hélène : a quitté l'U.P.I. à l'âge de 20 ans. Après avoir passé un CAP APR, elle travaille en CDI dans une société de restauration collective.
- Emeline : a quitté l'UPI à l'âge de 20 ans, elle a suivi une formation complémentaire avec le SAVS de Mouvaux. Elle est agent d'entretien dans une école.
- Djamila : a quitté l'UPI à l'âge de 20 ans. Elle a effectué une formation complémentaire, dans le cadre du dispositif Horizon-Intégration afin d'intégrer un CFAS. Elle travaille maintenant en maison de retraite.
- Amadou : Amadou a quitté l'U.P.I. à l'âge de 20 ans. Il a effectué la Formation Horizon-Intégration, et travaille maintenant dans un restaurant-brasserie.
- Florian : Florian a quitté l'U.P.I. à l'âge de 21 ans. Il a intégré la Compagnie : « L'Oiseau Mouche » (E.S.A.T. théâtre) en tant que comédien.
- Ombeline : Ombeline a quitté l'U.P.I. à l'âge de 20 ans. Elle est agent d'entretien dans un hôpital.
- Amar : Amar a quitté l'ULIS à l'âge de 20 ans. Il est embauché en CDI comme agent d'entretien dans un lycée.
- Rédouane : a quitté l'ULIS à l'âge de 20 ans. Il effectue une formation complémentaire en accueil-secrétariat. Il travaille en emploi de bureau dans une association.
- Antoine : a quitté l'ULIS à l'âge de 21 ans. Il poursuit une formation complémentaire en restauration en attendant une place en ESAT.

- Mélanie : a quitté l'ULIS à 20 ans. Elle a suivi une formation en MHL avec le SAVS de Mouvaux. Elle travaille maintenant en entretien des locaux dans un collège.
- Olivia : a quitté l'ULIS à l'âge de 20 ans. Elle poursuit une formation complémentaire avec le SAVS de Mouvaux.
- Calvin : a quitté l'ULIS à l'âge de 20 ans. Il a intégré un lycée professionnel pour passer un CAP de mécanicien auto, avec un accompagnement de l'AGAP de Roubaix et le SAVS de Mouvaux. Il travaille maintenant dans un garage en contrat d'apprentissage.
- Louis : a quitté l'ULIS à l'âge de 20 ans. Il a intégré un CFA à Tourcoing pour passer un CAP de boucher. Il est maintenant en CDI dans une boucherie.
- Jérôme : a quitté l'ULIS à l'âge de 20 ans et poursuit une formation complémentaire avec le SAVS de Mouvaux dans les métiers du bâtiment. Il travaille maintenant dans une entreprise de bâtiment.
- Valentin : a quitté l'ULIS à l'âge de 20 ans. Il est actuellement en CFAS APR et en contrat d'apprentissage pour passer un CAP Adapté.
- Pauline : a quitté l'ULIS à l'âge de 20 ans. Elle est actuellement en CFAS APR et en contrat d'apprentissage pour passer un CAP Adapté.
- Valentine : a quitté l'ULIS à 19 ans et poursuit une formation complémentaire avec le SAVS de Mouvaux en MHL, elle travaille en maison de retraite.
- Rida : a quitté l'ULIS à 18 ans pour intégrer un CFAS et préparer en alternance un CAP MBC.